

Décision 21-DCC-223 du 02 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Euro Service Auto et Moto Plus par la société Grim Holding

Posted on: 02 décembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Grim Holding

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Euro Service Auto
Moto Plus

Lire

le texte intégral de la décision

134.39 Ko